

LA HORBE, Florian de, *L'incroyable secret de Champlain*.  
Préface du Gouverneur H. Deschamps. Éditions du Mont  
Pagnote, Paris, 1959. 104 p.

Lionel Groulx, ptre

Volume 13, Number 2, septembre 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301979ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301979ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Groulx, L. (1959). Review of [LA HORBE, Florian de, *L'incroyable secret de Champlain*. Préface du Gouverneur H. Deschamps. Éditions du Mont Pagnote, Paris, 1959. 104 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(2), 289–292.  
<https://doi.org/10.7202/301979ar>

LA HORBE, Florian de, *L'incroyable secret de Champlain*. Préface du Gouverneur H. Deschamps. Editions du Mont Pagnote, Paris, 1959. 104 pages.

Samuel de Champlain n'a pas fini de provoquer des bombes. M. de La Horbe vient d'en lancer une de haute détonation. M. de La Horbe est auteur de plusieurs ouvrages dont l'un : *De Machiavel à Gribouille* (1957), a été couronné par l'Académie française. Dans le présent volume, il s'agit, bien entendu, des premières années de Champlain. Qu'a-t-il été dans les années qui ont précédé la période canadienne de sa vie ? Avouons-le : le *Brief Discours*, ou le Voyage aux Indes occidentales, avec ses étrangetés, ses équivoques, ses énigmes insolubles, voilà bien le grand responsable des investigations passionnées auxquelles se livrent les chercheurs, investigations qui en arrivent à échauffer un véritable roman policier. Le défunt Claude de Bonnavault, le premier, s'était jeté sur la piste. Après un séjour aux Archives de Séville, il jetait le haut cri : pas de trace de Cham-

plain dans les équipages des navires allant au Mexique; pas de trace de l'oncle Provençal, présumé commandant de l'un des navires. Champlain avait-il vraiment voyagé aux Indes occidentales? Sinon, s'il avait forgé de toutes pièces la relation de ce voyage; en d'autres termes, si le personnage prenait figure de faussaire, quelle risible fable devenait l'histoire de ses premières années? Et surtout quels motifs plus ou moins avouables avaient pu déterminer le jeune Champlain à se donner ce faux visage? A ce propos on voudra bien se souvenir de deux articles parus en notre *Revue*, le premier de L.-A. Vignerat, « Le Voyage de Samuel de Champlain aux Indes occidentales », (vol. XI, no 2); le second, de M. M. Delafosse, « L'oncle de Champlain » (vol. XII, no 2). Florian de La Horbe ne s'en cache point: il a fait état des travaux de Claude de Bonnault. Mais il revendique ses recherches personnelles à la « découverte » du vrai Champlain. Et là-dessus il construit son hypothèse qu'on jugera, prévoit-il, « fantastique », hypothèse au premier abord invraisemblable d'un fondateur de Québec qui ne serait autre que la réincarnation (par substitution de personne, on entend bien), de l'un des plus effroyables bandits du temps de la guerre de succession de Bretagne et des guerres de religion. Et cela veut dire l'un de ces gentilshommes bretteurs, sans foi, sans mœurs ni âme, gluants de tous les crimes, rançonneurs, ravageurs, voleurs, pillards, massacreurs à coups de centaines, de milliers parfois, d'hommes, de femmes, d'enfants, pratiquant le viol avec impudence, en satire, y poussant ses soudards, bref, se jouant de la loi, des tribunaux, des parlements, se jouant même de l'autorité royale, à la fois ligueurs et protestants, français ou espagnols, selon la chance et l'intérêt du jour. Et ce bandit porteur d'épée et de la particule nobiliaire, s'appelait Guy Eder de La Fontanelle, né en 1572, au château de Beaumanoir. Protégé puis lâché par Henri IV, impliqué dans la forfaiture du maréchal de Biron, il se vit condamné à être rompu vif. L'exécution eut-elle lieu? Vu son rôle, vu surtout la crainte qu'il inspirait, le parti que l'on pouvait tirer de cet homme à tout faire, l'exécution pouvait-elle avoir lieu? Ainsi que la chose se pratiquait fréquemment, n'a-t-on pas substitué au condamné quelque autre personnage? Et alors ce La Fontanelle, converti, changeant de nom et de vie, ne pourrait-il être le sieur Samuel de Champlain, bandit pacifié, rangé, avec peut-être quelques soubresauts de l'ancien mécréant? Florian de La Horbe incline à le croire. Hypothèse fantastique? Fantastique, mais « passionnante », avoue le préfacier Hubert Deschamps.

Sur quoi M. de La Horbe établit-il son audacieuse hypothèse? En premier lieu sur l'absence de toute généalogie du per-

sonnage Samuel de Champlain, aussi « dénué de généalogie que Melchisédech ». On ne sait rien de lui, rien d'authentiquement vrai, avant son embarquement pour le Canada. Et coïncidence étrange : La Fontanelle disparaît ou est censé disparaître en 1602 ; en 1603, un nommé Champlain, jusque-là inconnu, surgit dans l'histoire. La chronique des mystères d'Etat, en France, est remplie, selon M. de La Horbe, de substitutions de personnes qui alternent avec les disparitions. D'ailleurs, ne peut-on soutenir comme à peu près invraisemblable qu'Henri IV ait lâché au dernier moment, l'un de ses grands protégés, protégé également du souverain d'Espagne, dont l'influence reste encore redoutable à la cour du roi de France ? Autre preuve : le choix de ce M. de Champlain, par Henri IV, pour une expédition colonisatrice au Canada. Il est bien connu, à l'époque, que l'on n'ose rien entreprendre en Amérique du Nord, sans compter avec l'ombrageuse cour de Madrid. Le chemin du Canada passait, en ce temps-là, par l'Espagne. En témoigne le choix des lieutenants du roi autorisés à tenter l'aventure canadienne. Exemples, le sieur Troilus du Mesgouez, marquis de La Roche, qui passait pour le fils d'un grand d'Espagne, et sur qui M. de La Horbe nous en conte de toutes les façons ; puis ce Julien de Montigny, sieur de La Hautière, qui projeta une reprise élargie de l'œuvre avortée de La Roche et qui, comme son prédécesseur, est « quasiment un Espagnol » ; exemple enfin ce La Fontanelle alias Champlain, longtemps inféodé en France aux intérêts de l'étranger, et l'oncle Provençal, lui aussi impliqué dans le complot Biron et condamné à mort comme La Fontanelle. Et M. de La Horbe n'en a pas fini. Il enchaîne dans une autre preuve. Les Espagnols toléraient des expéditions de commerce au Canada. Ils n'y eussent pas toléré des tentatives de peuplement ou le définitif établissement. De là les desseins hésitants du sieur Champlain, à ses débuts : plutôt agent de commerce que véritable colonisateur. « Tout s'est passé comme si Champlain, malgré ses protestations, avait constamment, par une politique de bascule, servi la France sans cesser de faire les affaires des Espagnols, ou du moins, sans cesser de tenir compte de leur exigence essentielle » (84). A noter que le dessein du *Brief Discours* paraît bien avoir été de faire passer l'auteur pour un grand ami des Espagnols, de qui ils n'avaient rien à craindre. A noter aussi que les projets d'établissement définitif au Canada ne vont poindre que le jour où Richelieu adoptera enfin l'attitude agressive à l'égard de l'empire austro-espagnol. Il appert donc que ce La Fontanelle alias Champlain était précisément l'homme qui devait inspirer confiance à la fois à Henri IV et à la cour de Madrid. Et Florian de La Horbe de conclure : dans l'hypothèse d'un La Fontanelle réincarné, tout s'explique du passé de

Champlain; la vie, le caractère, les énigmes, la politique de l'homme s'éclairent.

Nous avons notablement schématisé la thèse de l'auteur. Bien des accessoires s'y accumulent, en particulier les relations de Champlain avec l'oncle Provençal, lesquelles renforcent l'hypothèse, pour « fantastique » qu'elle nous paraisse demeurer. Car enfin, si imposture il y a, on avouera qu'elle est de taille et elle n'échappe point à une première et brûlante question: par quel hasard ou quel miracle, de cette imposture serait-il resté, dans les archives, si peu de traces? Comment, en France et au Canada, n'en a-t-on rien soupçonné ou du moins laissé voir? Comment rien n'en a-t-il transpiré? Un personnage aussi tristement fameux qu'un La Fontanelle, aussi haï, aussi poursuivi par des milliers de victimes et d'ennemis, pouvait-il aussi facilement disparaître, se muer en un autre personnage, sans que personne le pût montrer du doigt? Une quasi-certitude se dresse dans l'esprit: La Fontanelle avait trop à cacher pour se pouvoir cacher. Un simple faux nom restait pour lui un masque trop transparent.

Pour une bonne part, certes, le *Brief Discours* a été la chiquenaude qui a fait surgir l'hypothèse. C'est le déchet ou l'épave à la surface de la mer qui attire la volée de goélands. Mais ce *Brief Discours*, est-il bien démontré qu'il soit l'œuvre de Champlain? On se rappellera la prudente conclusion de M. Vignerat dans l'article auquel nous renvoyions tout à l'heure: « Il est donc possible que Champlain ne soit pas l'auteur du *Brief Discours*... » Et si Champlain n'en est pas l'auteur, il n'aurait donc pas trompé sur ses antécédents avant 1603, même si ces antécédents restent obscurs. Autre filon d'histoire qui pourrait aguicher la curiosité des chercheurs, et peut-être aussi modérer leur fièvre. Le gouverneur Deschamps avoue que l'hypothèse de M. de La Horbe l'a « empêché de dormir » et qu'il passerait « avec joie le reste de sa vie à tenter sa réfutation ». Il s'en remet plutôt à « de preux chevaliers saintongeais ou canadiens », à qui il fait appel. Souhaitons que cet appel soit entendu.

LIONEL GROULX, ptre